



1^{re} année de licence STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Objectif

Les deux premiers semestres sont communs à l'ensemble des licences STAPS. Les semestres 3 et 4 sont constitués de 9 UE dont 7 relatives au tronc commun et 2 UE spécifiques au choix de licence. En 3^e année, l'étudiant.e poursuit son parcours en licence générale ou en licence professionnelle.

> Il est demandé de fournir lors de l'inscription un certificat médical autorisant la pratique sportive intensive.

Les étudiant.e.s de la licence STAPS peuvent aussi accéder, à partir des résultats obtenus au semestre 2 et à une UE complémentaire, à la filière kinésithérapie proposée par l'Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation (ILFOMER).

Dispositif «oui si» | Parcours aménagé «Tremplin»

Afin d'accompagner les étudiant.e.s au mieux dans leur réussite, un aménagement «Tremplin» est proposé à certain.e.s étudiant.e.s. Au 1^{er} semestre, le tutorat d'accompagnement et le soutien sont obligatoires. Si le 1^{er} semestre est validé dès la session 1, l'étudiant suivra le semestre 2 de la licence STAPS normalement. Si les résultats obtenus au 1^{er} semestre sont insuffisants, le candidat devra s'engager à suivre un 2^e semestre adapté.

Compétences

- Des compétences scientifiques : être capable de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.
- Des compétences en matière d'expression écrite et orale.
- Des compétences sportives : en tant que pratiquant, posséder une expérience régulière et diversifiée dans les APS pour pouvoir être confronté à des mises en situation en toute sécurité.
- Développer des compétences grâce à un investissement associatif afin de mieux appréhender les dimensions de service liées aux métiers du sport.

Quels enseignements ?

Une année est répartie en 2 semestres : chaque semestre est composé de 12 semaines de cours qui débouchent sur une série d'examens (écrits et/ou oraux et/ou pratiques), appelés partiels. Beaucoup de matières « différentes » sous forme de Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP).

La formation universitaire implique que les étudiant.e.s reçoivent un enseignement dans les différents domaines théoriques (sciences de la vie, sciences humaines, sciences de la gestion, anglais, informatique, etc...) articulés autour des activités physiques et sportives. L'enseignement des activités physiques est à la fois théorique et pratique (1/6 du volume horaire semestriel pour la pratique).

Les cours dispensés lors des activités physiques ont pour objectif de développer des compétences professionnelles concernant la conception (diagnostic, organisation, évaluation) et l'intervention pédagogique (face à face pédagogique) en s'adaptant aux contraintes du public.

En 3^e année, les contenus « matières » de chaque UE évoluent vers plus de spécificité prenant en compte le parcours suivi. Afin de pouvoir obtenir la licence STAPS un travail régulier dans toutes les matières est de rigueur.

Programme

L'enseignement se fait en grande partie sous la forme de CM-TD-TP intégrés, par petits groupes. Des contrôles continus permettent d'évaluer entre autre l'adaptation de l'étudiant à la vie universitaire.

En deuxième année, même concept en évaluation terminale, mais il se rajoute des stages en milieu professionnel en regard du choix de la filière.

Lieux de la formation | Limoges et Brive

Licence 1 :

campus universitaires de Limoges et Brive

Licence 2 :

campus universitaire de Limoges

Licence 3 :

campus universitaire de Limoges, sauf pour la licence Pro et le DEUST à Brive

Profil

Formation initiale et continue.

Bac généraliste avec des enseignements de spécialités conseillés*

- Soit : mathématiques, numérique et sciences informatiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, biologie-écologie.
- Soit : humanités, littérature et philosophie, sciences économiques et sociales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques.

** Il est cependant important de garder à l'esprit que les résultats obtenus comptent davantage que le choix des spécialités.*

Admission d'étudiants ayant fait des procédures de VAP, VES ou ayant obtenu une VAE partielle, en 2^e ou 3^e année de licence.

Procédures d'inscription

via Parcours Sup : www.parcoursup.fr

Scolarité - Bureau des Licences
123 avenue Albert Thomas
87060 Limoges Cedex

05 55 45 72 45

lsiences@unilim.fr

> **Capacité d'accueil limitée.**

Direction des études

Alain Bienvenu - Hervé Delisle I à Limoges

alain.bienvenu@unilim.fr

herve.delisle@unilim.fr

Béatrice Ferry I à Brive

beatrice.ferry@brive.unilim.fr

Parcours Tremplin

Sabine Chavinier-Rela

Pour le dispositif «oui si» Tremplin

sabine.chavinier@unilim.fr

Secrétariats

Campus La Borie de Limoges

Secrétariat STAPS - 05 55 45 73 91

florence.patinaux@unilim.fr

Campus Universitaire de Brive

Secrétariat STAPS - 05 55 86 48 06

staps@brive.unilim.fr

Web

Faculté Sciences et Techniques

www.sciences.unilim.fr/staps

Aide à la réussite

Des contrôles continus permettent d'évaluer entre autre l'adaptation de l'étudiant.e à la vie universitaire et constituent l'évaluation de ce semestre pour la 1^{re} session. L'étudiant.e bénéficie de l'espace numérique de travail (ENT) où il/elle trouve les outils pédagogiques et les informations nécessaires à sa réussite.

Des mesures d'accompagnement comme le tutorat (permanences et organisation de devoirs blancs mis en place par des étudiant.e.s en fin de cursus universitaire), le soutien personnalisé, les enseignant.e.s référent.e.s apportent une aide personnalisée à l'étudiant.e.

STAPS I 4 licences générales

Activité physique adaptée et santé

Enseignant.e en APA-S (activités physiques adaptées auprès de personnes en situation de handicap), spécialiste de la prévention et de l'intervention par l'activité physique...

Éducation et motricité

Métiers de l'enseignement. Professeur.e d'EPS, professeur.e des écoles, professeur.e de sport...

Entraînement sportif

Manager sportif au sein du milieu fédéral sportif, éducateur.trice sportif.ve dans le secteur de la forme et du fitness, préparateur.trice physique, professeur.e de sport...

Management du sport

Conseiller.ère territorial des APS (activités physiques et sportives) dans le service des sports d'une collectivité territoriale, chargé.e de développement au sein d'une institution sportive...

Sciences et Technologie

Cette licence est une formation pluridisciplinaire ayant pour objectifs la poursuite d'études en master MEEF 1^{er} degré (professorat des écoles) ou la médiation scientifique. Pour les masters MEEF, vous pouvez les préparer à l'entrée à l'INSPE - institut national du professorat et de l'éducation - www.inspe.unilim.fr.

STAPS I licence professionnelle I situé à BRIVE

Tourisme et loisirs sportifs

Concepteur.trice et gestionnaire de services sportifs touristiques et de loisirs dans les secteurs publics ou privés...

STAPS I DEUST I situé à BRIVE

Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles

> APPN – Activités Physiques de Pleine Nature

Animateur.trice auprès de tout public (à l'exception des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique) et directeur.trice des centres d'accueil collectif de mineurs...

Parcours renforcé de kinésithérapie via la licence STAPS

La 1^{re} année de la licence STAPS peut être une année sélective pour entrer dans les écoles de masso-kinésithérapie (ILFOMER et IRFSS).

- Si vous validez votre 1^{re} année de licence Staps « parcours renforcé Kiné » et que vous êtes classé dans les places ouvertes (19 places : chiffre non contractuel), vous pouvez être retenu pour une des 2 écoles de kinésithérapie. Si vous n'êtes pas admis en kinésithérapie, vous pouvez alors poursuivre en 2^e année de licence Staps.

- Si vous ne validez pas votre 1^{re} année de licence Staps « parcours renforcé Kiné », vous ne pouvez pas candidater en kinésithérapie mais vous pouvez redoubler votre 1^{re} année en licence Staps « CLASSIQUE » (sous conditions) ou vous réorienter vers d'autres études supérieures via Parcoursup.

Pour s'orienter vers cette voie, procédure sélective obligatoire via Parcours Sup (entre le 20 janvier et le 11 mars) : www.parcoursup.fr

Candidatez via Parcours Sup > STAPS : le parcours Masso-Kiné

– Obtention du BAC au niveau national.

– Capacité d'accueil limitée (50 places).

– Sélection sur dossier : résultats scolaires, CV, lettre de motivation, implication sportive et associative...

Contact STAPS : florence.patinaux@unilim.fr

Contact si le candidat est en reprise d'études : lsciences@unilim.fr